

### Nos spécificités

- Un enseignement modulaire faisant une large place à l'autonomie pédagogique et à la pluridisciplinarité.
- Une évaluation intégrant des Contrôles en Cours de Formation.
- Une approche importante des territoires et du développement durable.
- Un souci constant de la professionnalisation.
- Une pédagogie de projet mise en oeuvre au travers d'un enseignement socio-culturel permettant à l'élève de s'intégrer dans la société.
- Des visites pédagogiques et culturelles.
- Un ensemble de locaux adaptés aux formations (plateau technique, laboratoires, CDI,...)
- Une vie associative des apprenants au travers de l'ASCLAB (Association Socio Culturelle du Lycée Agricole de Bourges) et de l'Association Sportive.

### Conditions d'accueil

L'établissement est construit sur la commune du Subdray. Il est distant d'une quinzaine de minutes du centre ville de Bourges. Il est accessible à différentes heures par les transports en commun (ligne 8 d'Agglobus).

Le lycée est équipé pour accueillir les élèves et apprentis en qualité d'interne ou de demi-pensionnaire. Les étudiants sont accueillis en tant que demi-pensionnaires. Les repas sont pris au restaurant scolaire.

Les internes disposent de chambres d'études de quatre et deux places, avec un niveau de confort supérieur.

**Le contenu et les conditions de réalisation des différentes actions sont à retrouver sur nos flyers de formation et sur notre site internet [www.bourges.educagri.fr](http://www.bourges.educagri.fr)**

#### REMUNERATION DE L'APPRENTI :

L'employeur verse un salaire à l'apprenti de 27 % à 100 % du SMIC selon un barème prenant en compte l'âge de l'apprenti, le niveau du diplôme préparé, les parcours précédents réalisés en contrat d'apprentissage.



**EPLFPA**

**Bourges-Le Subdray Centre de Formation**

**CS18 - 18570 LE SUBDRAY**

**Tél : 02 48 70 77 12**

**[www.bourges.educagri.fr](http://www.bourges.educagri.fr)**

**[cfa.cher@educagri.fr](mailto:cfa.cher@educagri.fr)**



**@bourgeslesubdraycentredeformation**



## Tarifs hébergement et restauration (2020 pour mémoire)

**Demi-pensionnaire au forfait \*** : votre enfant déjeune tous les jours au self du lycée.

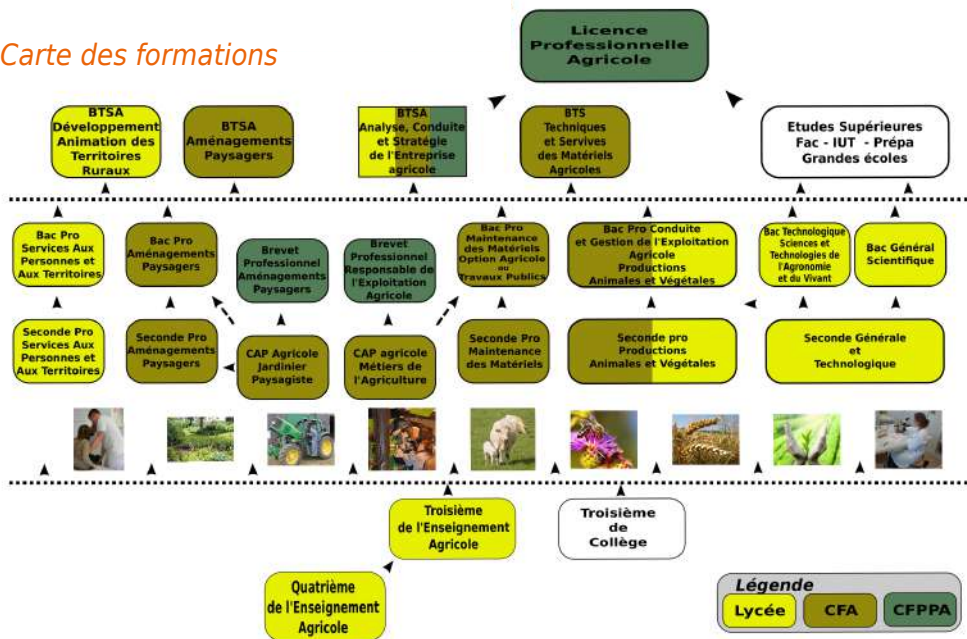
**Internes** : le prix de la pension complète (restauration midi et soir + hébergement) est fixé par le Conseil Régional du Centre.

**Dans les 2 cas** : le paiement s'effectuera en 2 périodes en fonction du nombre de semaines passées au CFAAD. Vous recevrez une facture fin décembre et fin juin.

Diplôme préparé	Nombre de semaines de formation	Tarif année * ½ pensionnaire	Tarif année * Interne
CAPA	12 semaines	218.52 €	582.96 €
2 <sup>nd</sup> e et Première BAC PRO	17 semaines	309.57 €	825.86 €
Terminale BAC PRO	19 semaines	345.99 €	923.02 €

\* Ces tarifs pourront être revus au 1<sup>er</sup> Janvier de chaque année.

## Carte des formations



Présentation du CFA de Bourges-Le Subdray

